

Denis Fégné nommé Président du groupe d'études thermalisme de l'Assemblée nationale

Le député de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées a été nommé Président du groupe d'études « thermalisme ». Un rôle important pour défendre et promouvoir de manière transpartisane les activités thermales en France.

L'Assemblée nationale offre la possibilité aux députés, à travers des groupes d'études, d'étudier et suivre des questions spécifiques, qu'elles soient de nature politique, économique, sociale ou internationale. Ainsi, les thématiques couvertes sont des plus diverses : cinéma, prisons et conditions carcérales, sécurité routière, impact des changements climatiques... Des questions pouvant parfois être trop spécialisées pour faire l'objet d'un examen suivi par les commissions permanentes à l'instar de la commission du développement durable et aménagement du territoire, à laquelle appartient Denis Fégné.

Le parlementaire, qui a souhaité que la majeure partie de son action soit guidée par les thématiques des Hautes-Pyrénées, a rejoint les trois groupes d'études suivants : langues régionales, élevage et pastoralisme, et thermalisme dont il en assurera la Présidence durant cette législature.

Avec la trentaine de députés de tous bords membres de ce groupe d'études, Denis Fégné veillera à défendre le thermalisme, notamment le thermalisme médical, parfois remis en cause lors de textes présentés comme en décembre dernier avec le dépôt de plusieurs amendements qui demandaient le conditionnement du remboursement des cures thermales à l'évaluation de leur efficacité.

Le député des Hautes-Pyrénées sera force de propositions et proposera des rencontres régulières avec les acteurs du monde thermal ou des visites de terrain. A titre personnel, il a déjà échangé avec Thierry Dubois et Céline Wurtz, respectivement Président et Déléguée Générale du Conseil National des Établissements Thermaux (CNETh), ainsi que Marie-Hélène Blanque, directrice des Grands Thermes de Bagnères-de-Bigorre.

Denis Fégné ne manquera pas d'organiser au cours de l'année un déplacement d'une délégation parlementaire sur son territoire des Hautes-Pyrénées, premier département français avec ses sept stations thermales.